Le parrainage en psychologie

L'adepsy, en collaboration avec le pôle de Soutien à l'Enseignement et l'Apprentissage (pôle SEA) a mis sur pied depuis la rentrée 2015-2016 un programme de parrainage à destination des étudiant-es de 1ère année de psychologie et, depuis 2017-2018, à destination des B2, B3 et M1 également.

Le but est de les mettre en lien avec des étudiant-e-s plus expérimentés (B2 et supérieur pour les B1 ; Master pour les B2 et B3 ; Master 2 pour les Master 1) pour faciliter l'intégration des nouveaux, les aider à bien démarrer et leur faire découvrir la vie universitaire (B2 ou B3 pour les B1) ; échanger sur le déroulement des études de psychologie à Genève ; obtenir des tuyaux et des informations pratiques ; obtenir des conseils sur les méthodes de travail efficaces et de voir comment elles peuvent être appliquées dans les différentes matières et réfléchir sur les orientations de Master (M1 ou M2 pour les B2 et B3).

Les B2 et B3 sont prioritaires pour aider les B1 et les Masters répondent avant tout aux demandes de parrainage des B2 et B3.

Ce programme propose de l'aide à ceux qui en ont besoin mais permet aussi aux mentor-es d'étoffer leurs expériences et de développer leurs compétences transversales. Hormis les « obligations » de base, les mentor-es peuvent rendre un rapport d'activité (1 à 3 pages selon une trame définie) et ainsi obtenir une attestation d'engagement, ce qui permet d'étoffer leur CV.

Lis et accepte le cahier des charges 2020-2021 des mentor-es !

Ce cahier des charges rend compte de ce qu'est le parrainage en psycho et définit également les responsabilités de base des mentor-es.

Cahier des charges des mentor-es en psychologie

1. Missions des mentor-es

Accompagner pendant une année **un-e ou plusieurs** étudiant-e-s (cela dépend du nombre de demandes) afin de favoriser leur **intégration sociale et académique.**

- Les B2 ou B3 peuvent accompagner des B1
- Les M1 peuvent accompagner des B2 ou B3
- Les M2 peuvent accompagner des B2, B3 ou M1

L'intégration académique comprend notamment l'établissement de relations avec le corps enseignant et l'engagement dans le travail universitaire à fournir (savoir quoi faire et comment le faire). Le mentor a pour mission d'aider son ou ses filleuls à être au clair avec les attentes des enseignant-es et les objectifs de cours. Il incite sa/son filleule à rechercher de l'aide auprès des personnes adéquates. Il aide aussi son ou ses filleuls (surtout ceux qui sont en B1) à adopter de **bonnes méthodes de travail** en lui montrant des techniques efficaces. Il proposera des **rencontres ponctuelles** à son ou ses filleuls sous forme de séances de travail en binôme ou collectives et adaptera ses moyens de communication à ce qui convient à toutes les parties.

L'intégration sociale comprend notamment **l'établissement de liens avec les pairs** et l'intégration à la vie universitaire. Pour ce faire, le mentor profitera des rencontres ponctuelles pour familiariser ses filleuls à la vie universitaire et les sensibiliser aux offres de l'université, notamment en termes d'activités extracurriculaires (par exemple, le sport et la culture), la vie associative et les évènements universitaires. Il veillera à **partager toute information utile** en sa possession relative à la vie universitaire.

Les étudiant-es en Master en particulier répondront aux questions des B2 ou B3 concernant, par exemple, le choix du Master et toutes autres questions encore en suspens.

Un comité de pilotage du programme (COPIL Mentorat) a été mis sur place afin d'enrichir le programme (forces de proposition) et d'aider à la bonne conduite de toutes les activités proposées. Les membres du COPIL sont les référents de « première ligne ». Tous les mentor-e-s **peuvent en tout temps** et pour toute question, problème, etc. contacter la responsable du programme, Delphine Rinaldi ou l'une des membres du comité de pilotage du programme qui sont, pour l'année 2020-2021, Tiffany, Dina, Vasilena (membre de l'Adepsy), Anissa (membre de l'Adepsy) et Caroline (sous réserve de modifications) à l'adresse mentorat-fpse@unige.ch.

2. Profil

- Etre au minimum en 2ème année de Bachelor pour aider un B1 ou en Master 1 pour aider un B2 ou B3 ou en Master 2 pour aider un B2, B3 ou M1.
- Avoir envie d'aider les nouveaux arrivants à l'université ou les B2, B3, M1
- Etre proactif
- Connaître le fonctionnement de l'université et de la faculté de psychologie
- Connaître les services de soutien et être au courant des évènements proposés par l'université (activités sportives, culturelles, conférences, etc.)
- Avoir été soi-même filleul-e est un atout

3. Conditions requises (obligatoires) pour devenir mentor-e

- **Présence obligatoire** à la séance d'information. **Elle aura lieu A DISTANCE via Zoom le lundi 28 septembre 2020, à 18h15 (le lien de connexion suivra).**
- **Présence obligatoire** à la **séance de formation** sur les stratégies d'apprentissage ainsi que sur la conduite du parrainage au sens large (apprendre à dispenser de l'aide)**, elle aura lieu A DISTANCE via Zoom lundi 12 octobre 2020, à 18h15 (le lien de connexion suivra).** *

Au vu de certains « abus » durant les années précédentes, aucune dérogation n'est possible sur ces deux points.

*Les étudiant-e-s en Master sont dispensé-e-s de cette séance

- **Assurer une permanence** (être atteignable) au moins une fois par semaine pour répondre aux éventuelles questions des filleul-es
- **Rencontrer au minimum 3 fois par année** ses filleul--s, en binôme ou en groupe (avec d'autres mentors)
- Au terme du mentorat, participer à **l'enquête** sur le mentorat (interview cadré pour faire un retour sur les succès et difficultés rencontrées, etc.)

4. Condition facultative

- Au terme du mentorat, rendre un rapport d'activité (condition **facultative** mais **nécessaire** pour obtenir une attestation individuelle)